

GARDONS LES PASSAGES LIBRES

Halls, escaliers et paliers

- 1 Utilisez les espaces de rangement autorisés.
- 2 Ne laissez pas de meubles, cartons ou objets gêner la circulation.
- 3 Pour un vélo ou une poussette, vérifiez les emplacements prévus auprès du gestionnaire.

Un obstacle ou un danger ? Prévenez le gestionnaire de votre immeuble.

Contact de l'immeuble : _____

LES DÉCHETS VONT DANS LES BACS

Un local poubelles propre pour tous

- 1 Déposez les sacs fermés dans le bac adapté.
- 2 Suivez les consignes de tri affichées dans votre immeuble.
- 3 Si un bac est plein ou si un sac a fui, signalez-le au gestionnaire.

Évitez de déposer des sacs devant la porte ou à côté des bacs.

Contact de l'immeuble : _____

UN ENCOMBRANT ? PRÉPAREZ SA COLLECTE

Meubles, matelas et gros objets

- 1 Vérifiez les modalités de collecte auprès de votre commune.
- 2 Respectez le rendez-vous, le lieu et l'horaire indiqués.
- 3 Le hall et le local poubelles ne sont pas des lieux de dépôt par défaut.

Ne confiez pas un enlèvement à l'équipe de ménage sans accord préalable.

Contact de l'immeuble : _____

PRÉSERVONS LA TRANQUILLITÉ

Les parties communes sont partagées

- 1 Évitez les conversations bruyantes dans les circulations.
- 2 Manipulez les portes et les objets avec soin.
- 3 Respectez les règles et horaires applicables dans l'immeuble.

**Une gêne répétée ? Décrivez les faits au
gestionnaire pour trouver une solution.**

Contact de l'immeuble : _____

SIGNALONS LES PROBLÈMES

Une information précise aide à agir

- 1 Indiquez la zone, la date et la nature du problème.
- 2 Signalez rapidement un liquide au sol, du verre cassé ou un obstacle.
- 3 Transmettez vos observations au contact désigné par l'immeuble.

Merci de respecter les surfaces et le travail de l'équipe de nettoyage.

Contact de l'immeuble : _____